

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra à la suite des élections.



**CONSEIL DE QUARTIER no 7
SECTEUR LEMOINE – BAIE-CARRIÈRE**

COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier n°7, secteur Lemoine – Baie Carrière tenue le 9 septembre 2021 à 19 h, à l'hôtel de ville de Val-d'Or au 855, 2^e Avenue

PRÉSENCES

Mme Lisyane Morin, conseillère municipale du district no. 7 et présidente du conseil de quartier
M. Achille Duranceau, conseiller de quartier
M Roger Morissette, conseiller de quartier
M. Régis Côté, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, agente administrative aux communications et secrétaire du conseil de quartier
M. Frédéric Bisson, agent administratif aux communications

ÉGALEMENT PRÉSENTS

Mme Mélissa East, conseillère en communications pour la mine Goldex
Mme Annie Desrosiers, coordonnatrice aux communications et relation avec la communauté pour la mine Goldex

ABSENTS

M. Robert Quesnel, conseiller municipal du district no. 8
Mme Frédérique Cornellier, conseillère de quartier
M. Camil St-Hilaire, conseiller de quartier
M. Albert Couture, conseiller de quartier

ASSISTANCE : 21

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Lisyane Morin, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de l'assemblée. Il est 19 h 05. La présidente donne un bref aperçu du fonctionnement du conseil de quartier aux citoyens présents. La rencontre débutera avec la présentation de la mine Goldex.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente effectue la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Achille Duranceau de l'adopter tout en laissant le point *Affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2021-09-10

3. Lecture et suivis du compte rendu de l'assemblée du 17 juin 2021

La présidente effectue une lecture rapide du compte rendu de la dernière rencontre. Aucun suivi n'est offert. Il est proposé par M. Achille Duranceau de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2021-09-11

4. Points d'information

a. **Goldex** : Les représentantes de la mine Goldex sont présentes pour transmettre les informations suivantes :

- *Mise à jour des opérations* : Mme Mélissa East offre une brève mise à jour des opérations. Elle souligne que les mesures sanitaires sont toujours en place. Le passeport vaccinal n'est pas obligatoire pour les employés, car les mesures qui sont établies à l'interne sont efficaces et ont évitées des éclosions majeures jusqu'à maintenant. Enfin, elle souligne l'atteinte prochaine des objectifs en santé et sécurité;
 - *Relations avec le milieu* : Agnico Eagle souhaite maintenir ses implications dans le milieu et augmenter sa présence par des projets qui se veulent rassembleurs. Durant l'été 2021, la compagnie a :
 - Été le présentateur officiel du Festival d'humour de l'Abitibi-Témiscamingue;
 - Effectuée une corvée de nettoyage à proximité de leurs installations;
 - Deviendra partenaire majeur des Foreurs de Val-d'Or;
 - Inaugurée le sentier de la nature de Rivière-Héva;
 - Tenue l'activité « Ascension du Mont Goldex » qui est réservée aux employés, et consiste à une montée d'environ 10 km, à partir du sous-terre, à la marche ou à la course. Les fonds ramassés cette année seront remis à l'organisme Le Nid de Val-d'Or;
 - Dans le cadre de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones, réalisée des implications et actions concrètes telles que l'intégration d'étudiants autochtones, la participation au circuit autochtone sur le site de Kinawit lors de la Journée nationale des peuples autochtones en juin et fait l'achat d'une œuvre autochtone qui sera exposée dans les différentes infrastructures de la minière;
 - Tenue un atelier d'information sur la sismicité et eu une rencontre de son comité de suivi;
 - *Saviez-vous que?* : Le dôme, qui est aperçu de la route 117, est d'une conception de style urbain et a pour fonction de contrôler la poussière;
 - *Acteurs de soutien* : Un nouveau programme à l'interne a été instauré pour récompenser l'implication des employés dans le milieu;
- b. Développement de la rue Roy** : La présidente apporte les plans prévus de construction. Les terrains qui seront disponibles seront vendus soit sans construction par la Ville ou clé en main par la Corporation de développement industrielle qui elle offrira des constructions de type unifamiliale dans le cadre de la *Corvée habitation*;
- c. Sécunik** : La présidente informe de la nouvelle application pour le paiement des places de stationnements.

5. Points de discussion

- a. Demande de jeu libre dans la rue** : Une demande pour l'ajout de la rue Miljours est faite par Mme Marie-Hélène Bastien. Il est proposé par M. Roger Morissette, appuyé de M. Régis Côté, d'accepter l'ajout de la rue dans le programme. La demande pour la rue Miljours est envoyée au comité consultatif de circulation, par le fait même, un avis pour les autres rues du secteur des « M » sera également demandé. La réponse devrait être confirmée d'ici janvier. La résidente pourra récupérer la trousse d'information et de signatures au bureau des Communications de la Ville;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2021-09-12

De plus, une demande est déposée pour l'ajout de l'affichage du kilométrage à respecter pour permettre aux automobilistes qui ne connaissent pas le programme de respecter la limite;

- b. Budget 2022** : La présidente désire prendre les demandes à insérer dans le nouveau budget :

- **Entretien du chemin Baie Carrière** : Un citoyen demande si l'application d'un abat-poussière de façon plus régulière et l'asphaltage serait possible. Il demande également à ce que l'affichage du kilométrage soit régularisé. Actuellement, il y a doublons des affiches ou celles-ci affiche deux distances différentes

(milles ou kilomètre). Enfin, l'ajout de gravier à la sortie du chemin asphalté est demandée afin d'éviter l'effet de palier lorsqu'un automobiliste doit se tasser pour éviter les cyclistes ou tout autre obstacle. La marche est actuellement très haute dans certains secteurs et cela occasionne des risques d'accident;

- **Corrections d'intersections/entrées d'entreprises** : Un citoyen se questionne à savoir si les intersections problématiques peuvent être évaluées et corrigées pour augmenter la sécurité routière. Il souligne entre-autres l'entrée du Tim Horton situé à l'intersection de la 3^e Avenue et de la rue Vallières ainsi que l'entrée du service à l'auto du restaurant McDonald. Dans ces deux exemples, il y a régulièrement une accumulation de voitures qui bloquent et mettent en cause la sécurité routière. La présidente souligne que pour le cas du restaurant Tim Horton, la Ville ainsi que la compagnie sont en pourparlers pour trouver une solution efficace et sécuritaire, tout en respect des voisins de l'entreprise;
- **Droit de passage, Baie Noire** : Un citoyen demande à ce qu'un sentier soit aménagé au bout, dans la virée côté Ouest, du chemin de la Baie Noire pour permettre aux propriétaires ayant des chalets de l'autre côté de la baie de pouvoir y avoir un accès plus rapidement;

c. Activités à venir :

- **Élections** : Les élections fédérales auront lieu le 20 septembre et les élections municipales le 7 novembre;
- **Spectacles** : La nouvelle programmation est disponible depuis peu. Pour s'adapter à la situation actuelle il n'y aura pas de vente de passeport pour la saison complète. La vente s'effectuera par bloc. Cela facilitera la tâche advenant le cas d'une annulation de dernière minute;

6. Affaires nouvelles / Questions et interventions du public

- a. Cour insalubre, Dubuisson** : Un citoyen souligne l'insalubrité dans une cours située près de son commerce, 841, route St-Philippe. Le citoyen désire avoir un suivi. La présidente assurera un suivi auprès du futur conseiller municipal du district #8;
- a. Utilisation des roulottes sur terrains privés** : À la suite de la réception d'une lettre qui a été envoyée de la part du service des Permis et inspection informant qu'il est interdit d'utiliser et dormir dans sa roulotte, même stationnée dans sa propre cour, des citoyens sont présents, car ils sont dans la totale incompréhension de la situation. Les gens soulignent qu'ils se conforment et font la vidange dans les endroits appropriés. De plus, comme il s'agit majoritairement de terrain de villégiature, ils ne comprennent pas la situation. Effectivement, les roulottes sont branchées à l'électricité de leur résidence, ceci pour ne pas perdre la nourriture qui se retrouve dans le frigidaire, mais ils soulignent que la roulotte n'est pas utilisée en permanence. Ils déplorent également le type d'écriture utilisée dans la lettre et le fait que cette lettre ait été envoyée à leur secteur seulement. Pourtant il y a des gens qui font la même chose dans les autres quartiers et même en ville. Des exemples, comme du soutien à leurs parents âgés, des rassemblements familiaux ponctuels sont donnés sont soulignés à titre d'exemple d'utilisation de leur roulotte. La présidente fera des vérifications et entrera en contact avec une citoyenne qui se propose comme représentante du groupe;
- b. Renouvellement des postes du conseil de quartier** : Le renouvellement des membres aura lieu lors de la prochaine rencontre au début de l'année 2022.

7. Date de la prochaine assemblée

Le prochain conseil de quartier aura lieu au début de l'année 2022. La date sera annoncée sur nos différentes plateformes.

8. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Régis Côté de lever la rencontre à 20 h 36.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2021-09-13

MARIE-ÈVE GERVAIS
SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER